

Le communiqué du Conseil des ministres du jeudi 21 janvier 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 21 janvier 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué le lancement, le 10 janvier 2015, des travaux de l'autoroute à péage Touba-Thiès, dénommée « Ila Touba », pour remercier le Khalif général des mourides, Serigne Cheikh Sidy Makhtar Mbacké, qui a rehaussé, par sa présence, cette cérémonie.

Il a également, adressé ses remerciements aux populations, notamment aux dignitaires de la communauté mouride et aux élus locaux des zones situées sur le tracé de cette infrastructure, pour leur grande mobilisation et l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé.

Il a, en outre, exprimé sa gratitude à la République populaire de Chine, pour sa contribution dans ce grand projet, jalon majeur dans l'émergence du Sénégal, fruit de la coopération sino-sénégalaise.

A cet égard, le Président de la République a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation des travaux dans les délais fixés, tout en veillant, à la fois, à l'implication des entreprises nationales dans l'exécution du projet, au recrutement des jeunes des localités polarisées, ainsi qu'à la mise en place des sociétés de patrimoine et de gestion de l'autoroute avec la participation notable des sénégalais dans l'actionnariat des sociétés précitées.

Le Président de la République, soucieux de la préservation de la paix, dans le contexte international particulier, marqué par la recrudescence des actes terroristes, a magnifié la qualité du dialogue interreligieux au Sénégal et a insisté sur l'impératif de renforcement de l'entente cordiale et de la solidarité exemplaires développées par toutes les communautés religieuses, qui font de notre pays un havre de paix et de stabilité reconnu en Afrique et dans le monde.

Il a, ainsi, invité la Nation, dans toutes ses composantes, à consolider ce pacte républicain et social, qui traduit notre commune volonté de vivre ensemble, dans le respect des diversités ethniques et religieuses.

Abordant le point de sa communication portant sur la mise en œuvre des réformes de l'enseignement supérieur, le Chef de l'Etat, évoquant la pose de la première pierre, ce mercredi 21 janvier 2015, à Diamniadio, de la deuxième Université publique de Dakar (UNIDAK 2), d'un coût de 65 milliards FCFA, a réaffirmé sa ferme volonté de faire de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un pilier de l'émergence du Sénégal.

Le Président de la République a saisi cette occasion pour adresser ses vives félicitations et ses encouragements aux établissements d'enseignement supérieur, pour les bons résultats enregistrés en 2014 par l'Institut supérieur de Management (ISM), le Centre africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG), l'Institut africain de Management (IAM), l'Ecole supérieure de Commerce de Dakar (Sup de Co Dakar) et Bordeaux Management School (BEM) dans le classement Jeune Afrique de 2014, en Afrique subsaharienne francophone.

Le Chef de l'Etat, a, par ailleurs, engagé le Gouvernement à entretenir avec les acteurs de la communauté éducative et universitaire, un dialogue permanent pour un consensus durable autour de la pacification et de la stabilité du secteur.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat, rappelant la nécessité de finaliser, dans les meilleurs délais, le processus relatif aux Assises de l'Education et de la Formation, a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions en vue de l'organisation d'un conseil interministériel d'évaluation des Assises de l'Education et de la Formation, en prélude à la tenue du Conseil présidentiel.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a évoqué, entre autres activités :

- sa visite d'Etat effectuée en Algérie, du 12 au 14 janvier 2015, ayant permis de redynamiser les relations d'amitié entre nos deux pays et de donner un nouvel élan à notre coopération bilatérale, à travers l'ouverture de nouvelles opportunités de partenariats dans les domaines telles que les infrastructures, l'énergie, les mines et l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire;
- sa visite officielle, à Ouagadougou, le 15 janvier 2015, au titre de la présidence du groupe de contact de la CEDEAO, chargé du suivi de la transition au Burkina Faso ;
- sa participation, le 19 janvier 2015, à Cotonou, à la 18ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, durant laquelle il a présenté le rapport sur le chantier Paix et Sécurité de l'Union.

Le Premier Ministre a présenté, au Conseil, une communication sur les activités gouvernementales en mettant l'accent sur la réunion des Ministres des Affaires féminines et du Genre de la CEDEAO, qu'il a présidée le 16 janvier 2014, ainsi que les réunions interministérielles portant sur la relance du secteur touristique et la validation du programme d'urgence pour le Développement communautaire, programme d'envergure nationale visant à améliorer les conditions de vie des populations et à lutter contre les inégalités sociales, à travers la réalisation d'infrastructures hydrauliques et de projets d'électrification et de désenclavement en milieu rural.

Il a, par ailleurs, insisté sur les mesures à prendre pour entretenir le dialogue et la concertation afin d'améliorer le climat social dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la justice, de l'Energie et de la gouvernance locale, gage de réussite du PSE.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a présenté, au Conseil, une communication sur la situation internationale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ Le Projet de décret fixant les modalités d'intervention des Organisations non gouvernementales (ONG).

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Bassirou SOUMARE, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, est nommé Directeur des Ressources humaines au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;

§ Monsieur Amadou Ciré TOURE, Economiste-statisticien, est nommé Directeur du Contrôle interne à la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques;

§ Monsieur Bakary DJIBA, Economiste-planificateur, est nommé Directeur du Développement du Capital humain à la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques ;

§ Madame Ndéye Tické NDIAYE, Ingénieur en Technologie générale halieutique, est nommée Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime.